

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 28 février 2024 à 18h45 au lab. créatif du Méandre.

Étaient présents :

Madame Isabelle Arial, directrice
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent substitut
Madame Anne Marchand, orthopédagogue
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté
Madame Myriam Demers, membre parent
Madame Hélène Collette, membre parent
Madame Michelle Rochefort, enseignante 6^e année (anglais intensif)
Madame Maude Levasseur, membre du personnel
Madame Grace Lopes, membre parent
Madame Émilie Delage, présidente
Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste

Étaient absents :

Madame Sabrina Vallée, membre parent
Madame Fouzia El Matboue, vice-présidente
Monsieur Vincent Busset, membre parent substitut
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde
Madame Julie Audet, enseignante classe langage

Invité :

Aucun

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h48.

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Delage constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

Madame Arial rappelle à nouveau aux membres du CÉ, l'importance de confirmer leur présence au secrétariat lors de la réception de la convocation de l'assemblée. Ce simple geste évite de devoir contacter chaque personne qui n'a pas répondu, afin de s'assurer du quorum lors de la rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour du 28 février 2024

Madame Delage fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte des modifications suivantes :

- Au point 15, Autres points, ajouter les sujets suivants :
 - 15.1 Kiosque des membres du CÉ lors de la journée interculturelle
 - 15.2 Éclipse du 8 avril
 - 15.3 Aidants scolaires

Proposé par : Amélie Mathieu

Appuyé par : Grace Lopes

3. Questions du public

Aucun invité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 janvier 2024

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Il est adopté tel que proposé.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert

Appuyé par : Grace Lopes

5. Suivis au procès-verbal

• Point 7 Plan de rattrapage scolaire

- Les services de rattrapage scolaire sont actuellement offerts à environ 60 élèves. Ce sont principalement les enseignants de chaque classe qui dispensent ce service.
- Une enseignante de 1^{re} année organisera un camp de littératie au service de garde lors de la semaine de relâche.
- D'autres membres de l'équipe-école (orthopédagogue, enseignant en éducation physique...) ont également accepté de s'impliquer dans le plan de rattrapage en offrant du tutorat.

• Point 9 Vente de bougies et baumes à lèvres

La vente de baumes à lèvres a été un immense succès. Les ventes ont totalisé 649.00 \$ dès le premier soir de la tenue du kiosque.

• Point 12 Chaise des générations

La réponse de la ville de Lévis a été favorable à notre demande. Une chaise réalisée par les enfants de l'école leur sera remise avant la fin de l'année scolaire.

C.É.-2023-2024-46

C.É.-2023-2024-47

Mesdames Julie Audet et Sabrina Bernier, enseignantes, sont intéressées à s'impliquer dans ce projet. Une première rencontre sera planifiée après la semaine de relâche.

- **Point 16.3 Allergies alimentaires**

Madame Collette avait demandé lors du dernier CÉ pourquoi la permission de réintroduire les aliments allergènes n'avait pas été donnée à l'école puisque les recommandations des spécialistes en allergies alimentaires allaient maintenant en ce sens.

Madame DesRosiers a contacté l'infirmière de l'école, responsable de ce dossier. Celle-ci fera les démarches nécessaires afin d'amorcer une réflexion dans ce sens.

6. Rapport de l'équipe de direction

- **Madame Arial**

Des travaux seront effectués aux écoles Notre-Dame et Maria-Dominique au cours de l'été.

Les murs et les plafonds (pour NDE) des classes seront repeints dans les 2 bâtiments. Ce sont les locaux au 2^e étage qui ont été priorités pour l'été 2024. En raison de ces travaux, il faudra ranger et/ou entreposer tout le matériel et enlever l'affichage sur les murs de chacune des classes.

De plus, à l'école Notre-Dame-d'Etchemin, un local pour la musique et un local polyvalent seront aménagés dans la grande salle. Le local polyvalent pourra servir à la francisation ou à d'autres rencontres.

À l'école Notre-Dame d'Etchemin, en raison des travaux dans la grande salle, il est possible que le matériel des classes doive être entreposé dans des conteneurs.

7. Activité de ski de fond pour les élèves en francisation

Dans le but de faire vivre une activité hivernale à nos élèves (de la 2^e à la 6^e année) issus de l'immigration, qui bénéficient du service en francisation, nous souhaitons les initier au ski de fond. L'activité aura lieu au Club de ski de fond Sentiers des Grandes Prairies, le 9 février en avant-midi pour les élèves de la 4^e à la 6^e année et le 15 février en après-midi pour les élèves de 2^e et 3^e année.

Il n'y aura aucuns frais pour l'accès aux sentiers, la location de l'équipement et les services d'un instructeur de ski.

Coût du transport en autobus : $339,18 \$ \times 2 = 678,36 \$$, payé par le budget de francisation.

Monsieur Brousseau suggère que lors d'une activité semblable l'an prochain, il serait intéressant de jumeler les participants à des élèves de 5^e et 6^e année.

Proposé par : Émilie Delage

Appuyé par : Sébastien Brousseau

8. Campagne de financement KandJu

L'école offre la possibilité de réaliser une campagne de financement afin d'amasser des fonds pour la sortie de fin d'année au Zoo de Granby, le mercredi 19 juin 2024, pour les élèves de 6^e année. Les services de la compagnie québécoise KandJu ont été retenus. La campagne de financement se tiendra du 19 au 28 février.

Proposé par : Sébastien Brousseau
Appuyé par : Myriam Demers

9. Mesure d'aide aux parents

Madame Arial informe le CÉ des activités possibles dans le cadre de la mesure d'aide aux parents. Un montant d'environ 9500 \$ est actuellement disponible dans le fonds 5. Les activités offertes l'an dernier, visant à donner des outils aux parents, pour le développement langagier et moteur de leur enfant, avaient été un succès. Cette formule pourrait être en partie renouvelée et bonifiée.

Parmi les activités possibles :

- Un volet ergothérapie enfant-parent pour leur donner des outils afin de développer la motricité requise à l'entrée à l'école;
- Pour les enfants qui entrent en 1^{re} année, cibler les enfants pour lesquels la période de devoirs et leçons pourrait être problématique. Les inviter à l'école avec les parents à 16h30 et réaliser une activité de devoirs et leçons avec de l'aide et des explications;
- « Coaching » pour les parents ayant des besoins particuliers afin de les aider à reprendre le contrôle de l'accompagnement de leur enfant. Certains parents se sentent complètement démunis et craignent parfois de demander de l'aide en dehors du système scolaire. Dans ce contexte, offrir des activités qui donnent des outils aux parents afin qu'ils se sentent compétents pour aider leur enfant lors de l'entrée à l'école. Ces activités permettraient d'établir un lien de confiance avec le milieu scolaire.

10. Consultation des élèves

Le CÉ doit établir la forme sous laquelle les élèves sont consultés annuellement. Pour l'année scolaire 2023-2024, il est proposé de consulter les utilisateurs du service de garde afin de savoir ce qu'ils apprécient, ce qu'ils n'apprécient pas, ce qu'ils aimeraient améliorer, les activités qu'ils aimeraient vivre...

Le sondage sera effectué auprès des groupes de dîneurs ainsi que les autres utilisateurs réguliers. Pour les plus jeunes qui ne sont pas en mesure de répondre eux-mêmes, le sondage sera réalisé verbalement, par la même personne, afin d'uniformiser le processus.

Adopté à l'unanimité

11. Album des finissants

Monsieur Proulx expose la situation. Les coûts d'impression ont considérablement augmenté par rapport à l'an dernier. L'album couleur des finissants 2022-2023 avait coûté 771.00 \$. Pour le même service cette année, il faudrait déboursier environ 1700.00 \$.

Les 3 options proposées sont les suivantes :

- Album avec photos entièrement en couleurs comme l'an dernier environ 1700 \$;
- Album avec couverture couleur, photos individuelles en noir et blanc et photos des groupes en couleur : 668.34 \$;
- Album noir et blanc : 434.00 \$.

Il est proposé de défrayer le coût de l'album (noir et blanc et couleur) à 668.34 \$ avec l'argent du fonds à destination spéciale, comme l'an dernier.

Un montant de 2392 \$ est actuellement disponible dans ce fonds. Il faudra voir comment on pourrait le renflouer pour les prochaines années.

CÉ-2023-2024-51

Approuvé à l'unanimité

12. Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire

En l'absence des membres de la direction, madame Delage présente le document soumis au Centre de services l'an dernier. Après discussion, il est proposé d'apporter une modification au point touchant les technologies. Madame Delage acheminera le nouveau document au Centre de services.

C.É.-2023-2024-52

Adopté à l'unanimité

13. Service de garde

13.1 Sondage

Madame Gendron informe le CÉ qu'un questionnaire « Satisfaction des parents » est en élaboration afin de connaître leur degré de satisfaction concernant différents aspects : inscription, activités, paiement, communications ...

14. Nouvelles des comités

14.1 Comité de parents

Monsieur Brousseau fait un résumé de la rencontre du 19 février dernier. Les principaux points abordés étaient les suivants :

- Présentation du plan triennal et de l'acte d'établissement;
- Mise en candidature et élection pour un représentant au district #2, à la suite d'une démission;
- Discussion au sujet du temps d'écran consacré au volet éducatif et au volet loisirs. En ce qui concerne le volet éducatif, les recommandations ont été faites aux enseignants. Dans le cas du volet loisirs (service de garde) un chantier sur le sujet est prévu en 2024-2025;
- Importance de la protection contre la lumière bleue (Offre de conférences disponibles sur le sujet envoyée aux parents en début d'année);
- Bienfaits de la méditation présentés par l'OBNL « J'ai rendez-vous dans ma cabane ». Certains parents étaient réticents parce qu'ils associaient méditation et religion;

- Afin de promouvoir le rôle et l'implication des parents au conseil d'établissement, à l'assemblée générale annuelle et au comité de parents il est suggéré, entre autres, d'augmenter la visibilité de ces instances (CP et CÉ) par la participation à différents événements de l'école en cours d'année scolaire.

15. Autres points :

15.1 Kiosque des membres du CÉ lors de la journée interculturelle

Il y a eu 2 rencontres pour planifier l'activité qui sera présentée par un groupe de parents du CÉ, dans le local de musique.

Toutes les activités tenues lors de cette journée auront lieu au pavillon du Méandre.

15.2 Éclipse du 8 avril

Le 8 avril prochain sera une journée de classe régulière. Afin d'éviter les risques accidentels d'exposition lors de l'éclipse solaire, il n'y aura pas de service de transport et les enfants demeureront à l'école jusqu'à 16h30, à moins que les parents viennent les chercher.

L'école dispose de lunettes protectrices et de matériel pour aborder le volet scientifique de façon sécuritaire avec les enfants.

15.3 Aidants scolaires

Madame Dubois présente l'organisme « Aidants scolaires » auquel les établissements scolaires peuvent s'affilier pour recevoir différentes formes d'aide (aide individuelle, aide à distance, aide à la gestion de matériel, aide avec des groupes ...).

Madame Arial est intéressée, elle verra comment s'affilier à cet organisme.

16. Levée de la séance

La séance est levée à 20h31.

Proposé par : Grace Lopez

Appuyé par : Michelle Rochefort

Émilie Delage
Présidente du conseil d'établissement

Isabelle Arial
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin